

## Stage syndical **MATERNELLE**

**Jeudi 20 janvier 2022 de 9h à 16h**

(Espace Léo Lagrange 4 Rue du Vercors à WITTENHEIM)

avec

**Christine PASSERIEUX** a été enseignante en école maternelle puis conseillère pédagogique, militante au GFEN. Elle a dirigé plusieurs ouvrages sur l'apprentissage en maternelle. Elle a été membre du groupe d'experts pour la rédaction du projet de programmes de l'école maternelle 2015.

et

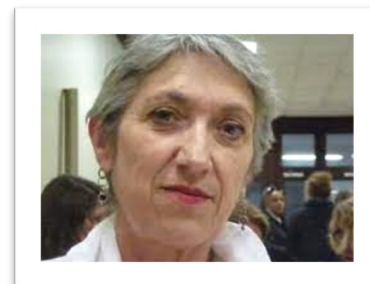
**Anne CLERC-GEORGY** est professeure à la Haute école de pédagogie du canton de Vaud en Suisse. Elle est membre du laboratoire Lausannois Lesson Study (3LS) et du groupe d'Intervention et de recherche sur les apprentissages fondamentaux (GIRAF). Ses recherches portent sur la formation des enseignants et sur l'enseignement-apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité dans la perspective de la lutte contre les inégalités scolaires.

**Collègues venez nombreuses et nombreux, parler école maternelle, métier et réussite de nos élèves !**

### **Christine PASSERIEUX**

« L'école maternelle face à ses enjeux »

Elle ne doit pas être l'école préparatoire au CP telle qu'elle est conçue actuellement. La maternelle doit préparer le CP avec d'autres modalités. Quant à l'épanouissement, il doit être le fruit du plaisir à apprendre, de la découverte des pouvoirs que cela donne. Ce n'est pas naturel mais une construction culturelle qui fait écho à ce qui est enseigné à l'école. Le plaisir d'apprendre reste quelque chose de fondamental à l'école.



### **Anne CLERC-GEORGY**

« (Re) définir les apprentissages fondamentaux en maternelle – la place du jeu »

**En maternelle, le jeu permet à l'enfant de choisir librement les rôles qu'il investit et génère de forts apports développementaux.** Il permet d'améliorer le niveau de concentration des élèves et l'observation des élèves pendant le jeu permet de mieux comprendre les compétences qu'ils maîtrisent.

## **Comment participer à un stage de formation syndicale ?**

Les stages de formation syndicale sont ouverts à l'ensemble des personnels syndiqué.es ou non. Chaque PE a droit à 12 jours de stage syndical /an.

- Envoyez-nous un mail ([snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)) pour nous faire part de votre participation.
- La demande ([formulaire unique de demande d'autorisations d'absence](#)) est à présenter au minimum un mois à l'avance à l'PIEN (**avant le 20 décembre 2021**).